

DEPARTEMENT  
PAS-de-CALAIS  
ARRONDISSEMENT  
BETHUNE  
COMMUNE DE  
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-et-un novembre deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération  
N°2023CM60

Révision des tarifs de  
l'accueil périscolaire

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Convocation du  
21 novembre 2023

Pouvoirs :

Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE  
Mme Dorothee HAUER à Mme Isabelle VANLANDE  
Mme Delphine MICELLI à Mr Johnny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers  
en exercice : 23

\*\*\*\*\*

Conseillers présents : 15

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à la réévaluation des tarifs de l'accueil périscolaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

de fixer au 1<sup>er</sup> janvier 2024 les tarifs de l'accueil périscolaire comme suit :

Quotient familial	Séance de matin	Séance du soir
inférieur ou égal à 617 €	1,20 €	1,40 €
de 617.01 à 1550 €	1,30 €	1,50 €
Supérieur à 1550 €	1,40 €	1,60 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.